

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°DNCMP/04/F/2018 POUR LA FOURNITURE DES
PRODUITS CHIMIQUES DE TRAITEMENT DES EAUX**

DATE DE PUBLICATION : Le 11/01/2018

DATE D'OUVERTURE : Le 11/02/2018

1. Objet :

La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" invite par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des produits chimiques de traitement des eaux constitués de :

- 2 000 Kg de phosphate trisodique anhydre ;
- 6 600 Kg de sel marin ;
- 20 000 Kg de sulfate d'alumine ;
- 900 Kg d'hypochlorite de calcium.

2. Financement du marché

La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2017-2018.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Manuel des procédures de passation des marchés de la SOSUMO et dans le code des Marchés Publics du Burundi.

4. Lieu et délai de livraison

L'ensemble de ces fournitures sont à livrer dans un délai de 60 jours comptés dès la réception de la lettre de marché ou contrat de marché.

Le lieu de livraison est le siège de la SOSUMO à GIHOFL.

5. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot : **produits chimiques de traitement des eaux.**

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou en association ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

7. Consultations et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté à la Direction Générale de la SOSUMO ou à son Bureau de Liaison sise à Bujumbura. Le dossier est remis contre paiement d'un montant de "Cent mille francs burundais (100.000 FBU)" dont la moitié est à verser à l'un des comptes n° 201-0061050-84 BCB, 301-0089001-36 BANCOBU, 500/30/2790/30/2 BBCI, 701/0042801/47 INTERBANK, 1101-004470781 ECOBANK ouverts au nom de la SOSUMO et l'autre moitié au compte n°1101/001.04 ouvert à la BRB.

8. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de la Direction Général de la SOSUMO, à GIHOFI-RUTANA, au plus tard le 11/01/2018 à 9 h 00', pour permettre leur enregistrement à l'adresse ci-dessous :

**SIEGE DE LA SOSUMO
B.P 835 BUJUMBURA
GIHOFI-RUTANA**

Elles porteront obligatoirement la mention :

« Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP/...../F/2018, A n'ouvrir qu'en séance publique du 11/01/2018, à 9 heures 30 minutes ».

L'ouverture des offres aura lieu le 11/01/2018 à 09 h 30' dans la salle des réunions de la SOSUMO, à GIHOFI-RUTANA en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission rédigé suivant le modèle annexé, inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres sous pli fermé.

10. Garantie bancaire de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de six cent mille de franc burundais (600.000FBU) émises par une banque agréée. La validité de la garantie de soumission est de 90 jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres.

Son absence entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse.

11. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

12. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture et d'un représentant de la DNCMP le ~~19~~ / ~~...~~ / ~~...~~ / ~~2018~~ à **9 heures30'** dans la salle des réunions de la SOSUMO sise à GIHOFI.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents ou leurs représentants, les membres de la sous-commission d'ouverture et d'un représentant de la DNCMP et transmis à la DNCMP.

13. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont :

Exigences techniques

1. l'acte d'engagement ;
2. la caution bancaire de soumission ;
3. l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR ;
4. la preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
5. le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
6. l'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original ;
7. l'adresse fixe connue, le domicile élu ou le siège social ;
8. l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal du Commerce en cours de validité.
9. fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque en vue d'exécuter ce marché ;
10. une autorisation du fabricant en original;
11. les spécifications techniques détaillées des produits à fournir.

Exigences financières

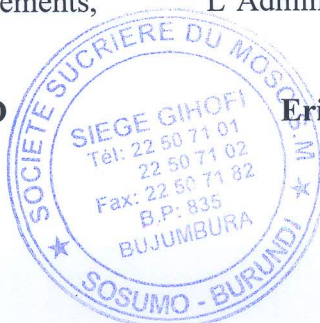
1. l'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
2. le bordereau de prix dûment rempli suivant le modèle en annexe ;
3. le délai de livraison.

La SOSUMO se réserve le droit de rejeter toutes les offres si aucune d'entre elles n'est conforme aux exigences du DAO.

Le Directeur des Approvisionnements,

L'Administrateur Directeur Général,

Alain NDIKUBWAYO



Eric NSHIMIRIMANA